



Déclaration Liminaire
Comité Social d'Administration Local
du 07 octobre 2025

Monsieur Le Président,

la convocation à ce CSAL pour 13h30 pourrait paraître anodine mais **Solidaires Finances Publiques** y voit là encore un appauvrissement dans le dialogue social. Nous voyons deux raisons possibles à cet horaire de convocation, soit vos agendas sont bondés, ce dont nous ne doutons pas, soit vous vous dîtes qu'en nous convoquant à 13h30, les représentants ont des impératifs familiaux et qu'à 16h30 ce sera bouclé !

Mais dans le doute, nous allons retenir la première raison !

Revenons à des débats qui alimentent continuellement les discussions de vos agents en ce moment : la Protection Sociale Complémentaire. Tous vos agents se posent des questions car chacun à des situations personnelles différentes, des enfants à charge, des traitements, des problèmes de vue, dentaireset la seule réponse qu'amène notre Direction, ce sont 2 réunions très tardives d'Alan et de la Gmf sur le site du Puy les 21 et 28 octobre. **Solidaires** avait anticipé ce niveau d'information défaillant, et fera des HMI sans se limiter au seul site du Puy ; car nous vous rappelons ici qu'il y a des services à Monistrol, Yssingeaux , Langeac et Brioude. Notre Ministère a choisi Alan et la GMF mais ne communique pas derrière ou en tous cas pas de la bonne façon !

A l'ordre du jour ce mardi , les contractuels ! Quid de la CDIisation des contractuels , c'est à la fois une possibilité et une obligation pour les administrations conformément à l'article L332-4 du Code Général de la Fonction Publique. Ainsi, et au-delà de 6 ans de contrats (classiquement composé de 2 CDD de 3 ans), si l'administration souhaite – et ce n'est aucunement une obligation - renouveler le contrat d'un agent, elle ne le peut que via un CDI. Si donc l'administration ne souhaite pas renouveler le contrat de l'agent au-delà des 6 ans, ce dernier est donc tout bonnement remercié du fait de l'extinction de son contrat.

En conséquence, et face à ces situations humaines, **Solidaires Finances Publiques** continue de revendiquer l'intégration de ces personnels précaires au statut de fonctionnaire. **Solidaires Finances Publiques** réaffirme en ce sens la place et le rôle prépondérant du concours (par concours internes et externes) pour parvenir à la titularisation. **Solidaires Finances Publiques** propose la création d'un examen professionnel ou un concours réservé n'impactant pas le volume de promotions internes. Ce concours, dont les modalités précises sont à définir, devrait exister par catégorie et être de niveau national.

Autre sujet à l'ordre du jour , la transformation du Centre Amendes Service de Toulouse en Centre de Contact Amendes . Solidaires est à ce sujet interpellé par la date à laquelle nous est présenté ce dispositif car il a démarré le 1^{er} septembre , et que ce centre assure de nombreuses missions pour le Sip du Puy.

Enfin , sur le sujet de l'Evolution des Pôles de Contrôle et d'Expertise , des interrogations subsistent sur la date de passage du projet , vos personnels aimeraient sans doute en savoir plus rapidement , et sur la typologie et sur l'expertise des postes transférés.